

LA VILLE PASSE À 30 Km/H

TROIS BONNES RAISONS DE PASSER À 30 KM/H

Roulez au pas : Neuilly-sur-Marne adopte le principe de la Ville 30. À partir du 15 novembre, seuls les grands axes seront maintenus à 50 km/h. Des panneaux Zone 30, indiquant que la vitesse est limitée à 30 km/h sur la quasi-totalité de la commune, ont été installés aux entrées de ville. Une mesure qui offre de nombreux bénéfices aux Nocéens.

